



MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES n° 2026 3 001

Document Unique valant Acte d'Engagement

Le pouvoir adjudicateur :

Syndicat intercommunal d'équipement des villes d'Harfleur
et de Gonfreville-l'Orcher (SIEHGO)
Place Jean Jaurès Mairie
76700 Gonfreville-l'Orcher

Contrôle technique périodique des points d'eau d'incendie

Consultation passée sans publicité ni mise en concurrence préalables en
application des dispositions des articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la
commande publique

Date et heure limites de remise des offres :

Vendredi 30 octobre 2026 à 14h00

A - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la réalisation des contrôles techniques périodique des points d'eau d'incendie (PEI) sous pression sous gestion de la Ville d'Harfleur. Les variantes sont interdites.

Marché ordinaire à prix forfaitaires passé sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des dispositions des articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique.

L'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, celui-ci ne sera pas alloti.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats dont les offres et le savoir-faire sont les plus intéressants.

Le présent document unique vaut acte d'engagement et constitue, après signature des parties, la pièce contractuelle principale du marché conclu sur le fondement des dispositions susvisées du code de la commande publique.

B - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Syndicat intercommunal d'équipement des villes d'Harfleur et de Gonfreville-l'Orcher (SIEHGO)
Place Jean Jaurès
76700 Gonfreville-l'Orcher

Signataire du marché :	Monsieur le Président
Personne habilitée à signer le marché :	Monsieur le Président
Ordonnateur :	Monsieur le Président
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Comptable Public

Interlocuteur technique : Romain Dangre - 06.86.32.65.35

C - PRESENTATION ET JUGEMENT DES OFFRES

Les offres devront être transmises aux Services Techniques de la Ville d'Harfleur avant le vendredi 30 octobre 2026 à 14H00 par voie électronique à l'adresse suivante : services.techniques@harfleur.fr

Pour qu'une candidature soit réputée complète, chaque candidat devra remettre :

- le présent document complété et signé (cadre G) ;
- une note **très succincte** sur laquelle figure :
 - o une présentation globale de l'entreprise (historique, implantations, activités, effectifs, organisation, moyens, compétences etc.) ;
 - o une liste des prestations similaires exécutées récemment ;
 - o un modèle de rapport.

Le jugement des offres sera effectué selon les critères suivants :

Critère	Sous-critères	Note du sous critère	Note du critère	Pondération
Prix	1 - Prix	nc	/20	80 %
Valeur technique	2.1 - Capacité du candidat à réaliser à la prestation	/10	/20	20 %
	2.2 - Modalités proposées de compte-rendu de la prestation (forme, contenu et qualité du rapport)	/10		

Le candidat attributaire devra fournir, avant notification du marché :

- Désignation du (des) compte(s) à créditer (RIB) ;
- Une attestation vigilance de moins de 6 mois certifiant que l'entreprise est à jour de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations à l'égard de l'Urssaf ;
- Une attestation de régularité fiscale certifiant que l'entreprise est à jour de ses obligations de déclaration et de paiement à l'égard du service des impôts ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et, si nécessaire, de garantie décennale cours de validité et précisant l'étendu de la couverture ;
- Une liste nominative des salariés étrangers soumis à l'autorisation de travail précisant pour chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité et le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail conformément aux dispositions de l'article D8254-2 du code du travail ou dans le cas où l'entreprise n'emploierait pas de salariés étrangers, une attestation sur l'honneur le certifiant devra être fournie.

D - CLAUSES TECHNIQUES

Dispositions générales :

Document de référence pour la réalisation des contrôles :

- règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (SDIS76 - 28 avril 2022)
- guide technique de la DECI (SDIS76 - Avril 2022 - V3)
- norme NF S 62-200 relative aux règles d'installation, de réception et de maintenance des poteaux et bouches d'incendie

Moyens matériels :

Pour l'exécution des prestations prévues au marché, le titulaire devra s'assurer que son personnel dispose des outillages individuels et/ou collectifs ainsi que les équipements de mesure ou de test lui permettant de mener à bien les obligations qui lui incombent. Le titulaire fournira tous les matériels et consommables nécessaires aux vérifications, aux contrôles et aux opérations de petite maintenance courante.

Réalisation du contrôle technique périodique de PEI :

Objectifs :

- s'assurer que le PEI fonctionne de façon normale ;
- déterminer la performance du PEI ;
- vérifier que le PEI soit accessible, visibles et correctement signalé.

Actions à réaliser :

- contrôle visuel du PEI et des aménagements associés (accessibilité, environnement, état général, signalisation réglementaire) y compris nettoyage si nécessaire ;
- ouverture des vannes et la vérification du fonctionnement de l'appareil ;
- manœuvre et le graissage des pièces en mouvement ;
- contrôle de l'étanchéité et du système de vidange ;
- établissement du rapport d'intervention avec mise à jour de la fiche de l'appareil;
- vérification du système anti-congélation ;
- mesures de débit et de pression (débit maximal, débit sous une pression dynamique de 1 bar, pression statique) ;
- fourniture et remplacement des fournitures de base (joints, boulons, écrous, etc.) qui le nécessitent ;
- pose d'une étiquette autocollante indiquant la date de la maintenance et l'état ;

Livrable attendu :

Rapport synthétique par PEI adressé par courriel à l'adresse services.techniques@harfleur.fr. Chaque rapport comprend :

- référence du PEI ;
- une photographie du jour du contrôle permettant d'identifier clairement le PEI et son environnement immédiat ;
- localisation du PEI (adresse postale + coordonnées géographiques X/Y etc.) ;
- date et heure du contrôle ;
- nom du vérificateur ;
- caractéristiques du PEI (type, marque, modèle, année, diamètre, etc.) ;
- l'appréciation de l'état général du PEI et des aménagements associés (accessibilité, peinture, signalisation, etc.) ;
- le détail des opérations effectuées et l'état des différents organes de l'équipement ;
- les éventuels points de non-conformité vis-à-vis de la réglementation ;
- observation(s) ou anomalie(s) constatée(s) précisant si celle(s)-ci rend(ent) inutilisable le PEI.

PEI objet du contrôle technique périodique individuel :

Contrôle technique périodique individuel			
Ref_PEI	Adresse	Coordonnées GPS (Lat, Lon)	Type
1	avenue Charles de Gaulle (face n°26 bis)	49.50363878, 0.20205246	Poteau

2	chaussée Maréchal Joffre (n°2) / rue du Gaz (n°1)	49.50311820, 0.19898182	Bouche
3	rue de la Gaité	49.50733912, 0.19387135	Poteau
4	angle rue des Douves / rue du Docteur Fleury	49.50747025, 0.20304618	Poteau
5	rue des Capucins (n°13)	49.50529728, 0.19871255	Poteau
6	rue Bât de l'Orge (n°2, à l'entrée du parking)	49.50571750, 0.19977369	Bouche
7	boulevard du midi (face rue des Caraques) (face au n°1)	49.50511189, 0.20431516	Poteau
8	rue de l'Eure (n°43 ; côté rue Gambetta)	49.50633218, 0.19815955	Poteau
9	rue du Calvaire (entre les n°3 et n°5)	49.50806818, 0.20440626	Bouche
10	rue du Docteur Edmond Fleury (n°1)	49.50798582, 0.20181140	Poteau
11	rue du 8 mai 1945 (n°6)	49.51115427, 0.20252279	Bouche
12	avenue du Clos Labedoyère (entrée de l'hôtel Ibis)	49.50364741, 0.19581116	Poteau
13	rue Bellevue (n°30)	49.51322802, 0.20041829	Bouche
14	avenue du Campdolent (n°36 ; entreprise Wartsila)	49.51006167, 0.21267397	Poteau
15	rue de la Courtine / quai des Canaques	49.50395223, 0.19713097	Poteau
16	avenue du Clos Labedoyère (n°10 ; à côté du garage Suffren)	49.50259785, 0.19650748	Poteau
17	angle Jean Charcot / avenue du Président René Coty (n°25)	49.51073998, 0.18830935	Bouche
18	quai des Canaques (n°9 ; laboratoire)	49.50261211, 0.19770765	Bouche
20	route d'Oudalle (n°15-17 ; magasin Aldi)	49.50359988, 0.20601856	Poteau
21	angle rue Saint-Just/rue des Caraques (n°39)	49.50577180, 0.20115141	Bouche
22	rue Friedrich Engels (n°10 ; Maison des Associations)	49.51186672, 0.19016719	Poteau
23	impasse Pablo Picasso (n°7)	49.51378798, 0.19313305	Poteau
24	rue Antoine de Saint-Exupéry (n°27)	49.51097564, 0.18974578	Poteau
25	rue Antoine de Saint-Exupéry/av. René Coty (n°2)	49.50808311, 0.19104852	Bouche
26	angle rue César Franck / rue Jean Mermoz (face au n°2)	49.50822606, 0.18965016	Bouche
27	rue des Hortensias / rue Jean Mermoz	49.50951019, 0.18860008	Poteau

28	rue Jean Maridor (entre les n°49 et n°51)	49.50641691, 0.18938933	Bouche
29	passage des Cyclamens (côté chemin de Caucriauville)	49.50524417, 0.18962028	Bouche
30	rue Jean Maridor (n°25)	49.50619946, 0.19067752	Poteau
31	rue Alphonse Allais (face au n°4)	49.50842559, 0.18855942	Bouche
32	angle allée Honoré de Balzac/av. René Coty	49.51114286, 0.18784369	Poteau
33	rue Gustave Flaubert (n°10)	49.51046489, 0.18575557	Poteau
34	angle rue Alphonse Allais/rue des Primevères (face à la rue des Iris)	49.50957116, 0.18773938	Bouche
35	rue Gustave Flaubert (face au n°41)	49.50850440, 0.18691734	Poteau
36	rue Pablo Neruda (face au n°6)	49.51787234, 0.18757433	Poteau
37	rue Maréchal de Lattre de Tassigny (angle rue du 8 mai 1945)	49.51196720, 0.20131371	Poteau
38	rue Salvador Allende (n°37)	49.51880187, 0.18558326	Poteau
39	avenue Youri Gagarine (n°58 ; angle rue de la Vieille Faïencerie)	49.51619360, 0.18595733	Bouche
40	rue Paul Doumer / chemin des Vallées	49.51804829, 0.19400316	Poteau
41	rue Robert Ancel (n°1 ; angle rue Paul Doumer)	49.51349934, 0.19795471	Poteau
42	rue Robert Ancel (n°70 ; entrée école de Fleurville)	49.51821278, 0.20404194	Bouche
43	rue Albert Einstein (n°10)	49.51814507, 0.20559073	Bouche
44	rue Pierre Curie (n°9)	49.52025157, 0.20939420	Poteau
45	impasse Louis Lumière (n°2 ; angle rue Pierre Curie)	49.51934723, 0.20917465	Poteau
46	rue Robert Ancel / impasse de la source (n°88)	49.51977550, 0.20668448	Poteau
47	avenue du Cantipou (n°13 ; entreprise Ceforas)	49.51547189, 0.20763746	Poteau
48	avenue du Cantipou (n°10 ; entreprise Elevaction)	49.51393497, 0.20865105	Bouche
49	avenue du Cantipou (n°6 ; entreprise Actemium)	49.51261352, 0.20984485	Bouche
50	avenue du Cantipou (n°2 ; entreprise Eiffage)	49.51148233, 0.21129620	Bouche
51	rue Paul Doumer (n°35 ; entreprise Isoplas)	49.51581445, 0.19540235	Poteau
52	centre commercial La Lézarde bretelle RD489 (Buffalo Grill)	49.52232089, 0.19035666	Poteau

53	impasse Gabriel Chantelot (face au n°6)	49.51304535, 0.19679443	Bouche
54	rue du Mont Cabert (face au n°1 ; entreprise BCA Expertise)	49.51253615, 0.20843754	Poteau
55	rue Maréchal de Lattre de Tassigny (entre les n°34 et n°56)	49.51520633, 0.20294503	Poteau
56	angle rue Jean Jaurès / rue Jehan de Grouchy (face au n°9)	49.50608221, 0.19940610	Poteau
58	rue Général Leclerc (n°17)	49.50590707, 0.19630379	Bouche
59	rue de Neuvy (n°9)	49.50418171, 0.20414605	Poteau
60	rue Robert Ancel (n°32)	49.51642407, 0.20037788	Poteau
61	rue Lucie Aubrac / sente des Mérovingiens	49.50680241, 0.20586823	Poteau
62	rue Rosa Parks (face au n°2)	49.50636620, 0.20625624	Poteau
63	sente Gallois angle rue du Mont Cabert (n°1)	49.50577542, 0.20501042	Poteau
64	rue Josette (n°1 ; angle av Youri Gagarine)	49.51386368, 0.18573133	Bouche
67	CC La Lézarde (La Halle) 76290 Montivilliers	49.52536308, 0.18891699	Poteau
68	rue Robert Ancel (angle rue de Fleurville)	49.51531572, 0.19911395	Poteau
206	Station Total Energies – rue Frédéric Chopin (n°3)	49.51069614, 0.20020776	Poteau

Réalisation de tests de débit simultanés :

Objectifs : déterminer la performance des PEI en utilisation simultanée.

Actions à réaliser : mesures de débit et de pression en utilisation simultanée.

Livrable attendu : rapport synthétique par groupe de PEI testé adressé par courriel à l'adresse services.techniques@harfleur.fr. Chaque rapport comprend :

- référence des PEI ;
- date et heure du contrôle ;
- nom du vérificateur ;
- résultats des mesures de débit et de pression en utilisation simultanée.

PEI objet du contrôle de débit simultané :

PEI n° 1	PEI n° 2
39	64
36	38
44	45
116	76305_98

E - CLAUSES ADMINISTRATIVES

Le présent marché est soumis aux dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (CCAG-FCS) applicables à la date limite de remise des offres.

Par dérogation à l'article du CCAG-FCS relatif à l'actualisation des prix, les prix du présent marché sont forfaitaires, fermes, définitifs et non actualisables pendant toute la durée du marché. Ils couvrent l'ensemble des charges, frais, impôts et sujétions nécessaires à l'exécution des prestations.

Les crédits sont inscrits au budget principal du SIEHGO.

Le titulaire remet via le portail Chorus Pro (accessible à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1>) une facture dématérialisée datée.

Le numéro de SIRET à prendre en compte est le suivant :

- SIVOM EQUIPEMENT HARFLEUR GONFREVILLE : 24760042200015

F - DELAI

Le candidat dispose :

- de 30 jours calendaires à compter de la notification du marché (sans qu'un ordre de service n'ait besoin d'être émis) pour réaliser les contrôles. Il en informe préalablement le maître d'ouvrage.
- de 10 jours calendaires à compter de la date de réalisation du dernier contrôle pour transmettre les rapports.

G - CONTRACTANT

Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

Agissant en tant que prestataire unique et :

☐ Signant pour mon propre compte

☐ Signant pour le compte de la société

Raison sociale :

.....

Adresse :

Code postal :
Téléphone :
Courriel :
Numéro SIRET :

Attestant détenir la certification en cours de validité nécessaire à la réalisation des missions objet du présent document Unique valant Acte d'Engagement.

Attestant ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

Après avoir pris connaissance du présent document et de ceux qui y sont mentionnés, je m'engage sans réserve à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies par le présent document aux prix suivants :

Montant total HT :	
TVA (%) :	
Montant total TTC :	

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

À,
le,
Le soumissionnaire :

H - Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée

A Gonfreville l'Orcher, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Alban BRUNEAU
Président